

N° de minute (à remplir par le greffe) :

Tribunal Judiciaire d'Evreux - 30 rue Joséphine 27022 - EVREUX CEDEX  
Tribunal de proximité de Louviers - 10 rue des Pénitents – 27400 LOUVIERS  
Tribunal de proximité de Bernay - Place Gustave Héon - 27300 BERNAY

**REQUÊTE EN AUTORISATION D'OUVERTURE DE COMPTE**  
**compte courant, compte épargne**  
**hors assurance-vie**

Nom et prénom du requérant :  
(tuteur, curateur ou personne habilitée)

Coordonnées postales et téléphoniques du requérant :

Nom et prénom de la personne protégée :

Date et lieu de naissance de la personne protégée :

Mesure de protection :  Tutelle  Curatelle renforcée  Curatelle simple  Habilitation familiale

N° RG :

Je sollicite l'ouverture d'un compte présentant les caractéristiques suivantes :

► Type de compte (compte courant, livret A, PEL, CEL,...) :  
*\*Si assurance-vie, se reporter au formulaire dédié\**

► Etablissement bancaire :

► Le majeur protégé détient-il déjà des comptes au sein de cet établissement bancaire ?

Non

Oui (dans ce cas, l'autorisation du juge des tutelles n'est plus nécessaire pour procéder à l'opération en application des dispositions de l'article 427 du code civil dans sa rédaction issue de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019)

► Motif de l'opération :

Fait à

le

Signature

**Pièces à joindre :**

- accord écrit de la personne protégée si son état de santé lui permet de consentir à l'opération (obligatoire en matière de curatelle) ;
- budget actualisé (ressources et charges mensuelles), accompagné des justificatifs des principaux postes de dépense ;
- synthèse des comptes datant de moins de trois mois, assurances-vie incluses (document établi par l'établissement bancaire).